



CONVENTION de partenariat relative à la « Fabrick à Déclick »

Entre :

La Ville d'Oloron Sainte-Marie, représentée par son Maire, Monsieur **Bernard UTHURRY**

Et :

L'association Osons Ici et Maintenant (OIM) ayant son siège national au 2 rue Marc Sangnier à Bègles, constituée et déclarée à la Préfecture de la Gironde le 10/12/2014 et enregistrée au n°W332017919 (N°Siret 81016086100045), représentée par Madame **Sarah MOLINARI** en sa qualité de Présidente, dûment habilitée aux fins de signer les présentes.

D'autre part,

Préambule

A travers sa politique, la Ville d'Oloron Sainte-Marie cherche à favoriser l'insertion des jeunes sur le territoire et leur participation à la dynamique locale que ce soit à travers l'emploi, la formation, le bénévolat ou toute autre forme d'engagement.

Osons Ici et Maintenant propose des parcours d'insertion et de valorisation du potentiel qui rassemblent des jeunes de tous horizons et des acteurs et actrices du territoire pour s'inspirer, mieux se connaître, débattre, créer des déclics et donner l'envie d'agir pour construire demain.

Ces parcours visent 3 changements chez les jeunes :

1. Un changement d'état d'esprit en se (re)mobilisant, reprenant confiance en soi grâce notamment à une meilleure connaissance de soi
2. Un développement et un renforcement des compétences transversales, de son autonomie sociale et une accélération de son insertion socioprofessionnelle
3. Un changement de situation à travers la définition et la mise en œuvre de son projet de vie et un engagement sur son territoire

La Fabrick à Déclick développée par l'association a permis d'accompagner plus de 2800 jeunes sur le territoire français depuis 2014. Grâce à ceux-ci, 90% des jeunes accompagnés déclarent avoir une plus grande confiance en eux et en leurs capacités et 72% déclarent avoir eu un déclic, une prise de conscience, de confiance ou encore une confirmation.

Ceci ayant été exposé, les modalités de coopération suivantes ont été convenues et arrêtées :

Article 1 – Objet

La présente convention établit les conditions générales et les moyens de réalisation des actions portées par Osons ici et maintenant sur le territoire oloronais notamment dans le cadre du développement de la **Fabrick à Déclick** et de sa participation à l'**AGORA des jeunes** en Haut-Béarn

La **Fabrick à Déclick** correspond à un programme sur 3 jours proposé par l'association et s'adressent à tous les jeunes de 16 à 35 ans, sous réserve des conditions d'éligibilité fixées par le cadre des appels à projets auxquels l'association répond.

Ils ont pour objectifs de :

- Transmettre aux participants les connaissances et les compétences nécessaire à la citoyenneté active.
- Développer l'écoute, l'esprit critique, la coopération, la créativité et l'audace.
- Favoriser l'échange entre les acteurs du territoire et les jeunes participants.
- Inciter les jeunes à être acteurs de leur vie.

Dans le cadre du projet AGORA des Jeunes en Haut-Béarn, l'association Osons Ici et Maintenant accompagne le service Jeunesses de la Ville lors des réunions de préparation, afin de favoriser l'implication active des jeunes dans l'élaboration des contenus et l'organisation des rencontres. Elle interviendra également lors de la séance AGORA des Jeunes du samedi 20 décembre 2025, pour en assurer l'animation.

Grâce à leur savoir-faire en facilitation adaptée au public jeune, les intervenants d'Osons Ici et Maintenant permettront aux participants de s'exprimer plus librement sur leurs constats, leurs attentes et leurs propositions pour le territoire.

Ce cadre bienveillant et structuré facilitera également les échanges entre jeunes et décideurs locaux, contribuant ainsi à une participation citoyenne plus efficace et inclusive.

Article 2 – Moyens engagés par l'association Osons Ici et Maintenant :

Le festival de la Fabrik à déclick permet à des jeunes en quête de sens et/ou en quête de place de trouver leur voie et construire un projet de vie en partant de qui ils sont et de leurs motivations profondes.

Les événements AGORA des Jeunes offrent aux jeunes du territoire, quels que soient leurs horizons, un espace pour s'exprimer et s'engager en faveur de l'avenir de leur territoire.

L'association Osons Ici et Maintenant s'engage à :

- Favoriser la rencontre et les échanges entre les jeunes et les acteurs du territoire.
- Valoriser la richesse du territoire auprès des jeunes.
- Faire émerger des idées, des initiatives et des projets portés par les jeunes.
- Renforcer la participation citoyenne et l'engagement de jeunes du territoire.
- Permettre aux jeunes de trouver leur place.

Article 3 – Moyens engagés par la Ville

La Ville accompagne et soutient l'association Osons Ici et Maintenant à travers :

- Son rôle de facilitateur, simplifiant grandement l'organisation de "La Fabrik à Déclic
- La communication autour des programmes à travers les différents supports de communication de la Ville (site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, panneaux d'affichage...)
- La facilitation du lien avec les autres acteurs du territoire à travers notamment les réunions du Pôle Jeunes auxquelles l'association sera invitée
- L'octroi d'une subvention de 2500€ (deux mille cinq cent euros) pour soutenir l'association dans la mise en œuvre du festival sur le territoire
- L'octroi d'une subvention de 1 000€ pour soutenir l'association dans la mise en œuvre d'une animation adaptée de la soirée AGORA des Jeunes du samedi 20 décembre 2025.

Article 4 – Communication

Osons Ici et Maintenant et la Mairie d'Oloron Ste-Marie s'engagent à coopérer et à valoriser leur partenariat auprès des médias et sur leurs sites internet respectifs.

Lors de toute communication publique ou médiatique relative à l'action faisant l'objet de la convention, les deux parties s'engagent à mentionner leur partenariat.

Les signataires s'autorisent également à réaliser ou faire réaliser des documents sur les projets (photos, articles de presse...) qui pourront servir à la communication d'Osons Ici et Maintenant et de la Mairie d'Oloron Ste-Marie.

Article 5 – Assurance

L'association Osons Ici et Maintenant a souscrit une multi-garantie activités sociales (responsabilité civile et dommages corporels) auprès de la Maïf, sous le numéro de sociétaire 3937949H, qui garantit sa responsabilité civile générale et les accidents corporels subis ou causés par les membres de l'association à l'occasion de ses interventions. Cette garantie est étendue aux volontaires en Service Civique.

Article 6 – Modification, durée et gestion des litiges de la convention

La présente convention est établie pour une durée d'un an.

Elle pourra à tout moment faire l'objet d'une modification entre les parties sous la forme d'un avenant signé entre les parties. Sauf précision contraire aux termes de l'avenant, celui-ci produira ses effets au 1er jour de sa date de signature. Les éventuels avenants successifs signés des parties feront parties intégrantes de la présente convention et y seront annexés.

Chacune des parties s'engage à respecter les articles cités ci-dessus. Le non-respect d'un des articles de la convention par l'une des parties doit faire l'objet d'une concertation et peut entraîner l'annulation de la convention.

En cas de dénonciation de la convention, le signataire concerné devra motiver et notifier sa démarche par écrit en respectant un préavis d'un mois.

La résiliation de cette convention ne saurait permettre à l'une ou l'autre des parties de prétendre à quelque indemnité que ce soit.

Fait à Oloron Sainte-Marie, le,

(Fait en 2 exemplaires, pour faire valoir et servir ce que de droit, 1 exemplaire Direction Vie de la Cité
1 exemplaire OIM).

Le Maire d'Oloron Sainte-Marie
Bernard UTHURRY

La Présidente de Osons Ici et Maintenant
Sarah MOLINARI